

COMMUNE DE SAINT-SERVAIS
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 21 juillet 2022 à la salle ty léon, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers, à l'exception de Jérôme BOITE et Paul LAURENT. Paul LAURENT a donné pouvoir à Corentin PARENT.

La secrétaire de séance est Virginie MASSEY.

Rénovation de l'église

La prochaine réunion de chantier est reportée à septembre.

L'Exposition de photos prises tout au long de la rénovation de l'église par Albert PENNEC est visible à l'église tous les jours de 14h00 à 18h00 sauf le jeudi.

Rentrée scolaire 2022-2023

Effectifs au 1^{er} septembre 2022

Nombre total d'élèves : 129 élèves. La répartition par classe, CM1-CM2 : 5 + 15 = 20 élèves, CM1 : 19 élèves, CE1-CE2 : 12 + 9 = 21 élèves, GS-CP : 10 + 10 = 20 élèves, MS- GS : 15 + 5 = 20 élèves, PS1-PS2 : 15 + 14 = 29 élèves

Tarif cantine et garderie à la rentrée 2022-2023

Après discussion les tarifs pour la rentrée 2022-2023 sont les suivants :

CANTINE

Suite à l'appel d'offre, l'entreprise Convivio est retenue, au vu de l'augmentation prévue par le prestataire de 0,40 € par repas, les élus ont souhaité augmenter le prix du repas.

Les tarifs pour la rentrée de septembre :

pour les enfants en maternelle de SAINT-SERVAIS : 3,30 €

Pour les enfants en élémentaire de SAINT-SERVAIS : 3,50 €

pour les enfants en maternelle extérieurs à la commune : 4,30 €

pour les enfants en maternelle extérieurs à la commune : 4,50 €

Pour les familles de 3 enfants et plus, les repas à compter du 3^{ème} enfant seront de la moitié du prix normal 1 € supplémentaire le prix de la cantine pour les enfants non-inscrit 48 heures à l'avance.

En cas de maladie d'un enfant, si la personne responsable de la restauration n'est pas prévenue, le 1^{er} jour ne sera pas facturé mais les jours suivants les repas seront facturés.

GARDERIE

Le coût de la garderie du matin est fixé à 1,10 € le matin et à 1,90 € de 16h40 à 18h30 et après 18h30 de fixer le prix chaque quart d'heure à 2,50 €.

Projet de MAM – Pôle enfance

Des contacts sont pris avec le FIA du Conseil Départemental et la CAF.

Taxe d'assainissement 2022

La commune a passé un contrat avec la Société Suez pour l'entretien de l'assainissement semi-collectif (Kernevez, Bourg, atelier communal, salle polyvalente, école et terrain des sports). En contrepartie, les usagers paient une taxe d'assainissement reversée à la commune et calculée sur les consommations d'eau. Après échange entre élus, les tarifs 2021 sont reconduits pour 2022.

Syndicat Pont An Ilis : Prix et qualité de l'eau en 2021

Accord du conseil pour le rapport sur le prix et la qualité du Service Public de l'eau potable pour l'année 2021.

Compte-rendu des commissions communales

Point suite au comité de pilotage du centre de loisirs : le prestataire pour les repas sera Convivio à partir du 15 août. Accord du conseil pour le prêt d'un four à la commune de Plouneventer pour les mois de juillet et août 2022.

Questions diverses

- Présentation du rapport d'activités 2021 de la mission locale, du SDIS.
- Programme national des ponts : visite sur le pont de Ty Robee le mercredi 20 juillet 2022.

Agenda

Prochain conseil le 22 septembre à 20h30.



Maire,
Bernard MICHEL